

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/OMC-les-puissances-repondent-avec-une-OTAN-commerciale-contre-l-Argentine>

Les Etats-Unis et l'Europe contestent la plainte devant  
de l'Argentine contre l'OMC et contrattaquent

# **OMC : les puissances répondent avec une « OTAN » commerciale contre l'Argentine**

- Empire et Résistance - Organismes et ONGs de domination -  
Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2012

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**L'Union Européenne, les États-Unis et le Japon ont répondu hier par une contre-attaque coordonnée contre l'Argentine dans le différend commercial. En réponse à la plainte présentée mercredi [le 5 décembre 2012] devant l'OMC par le Gouvernement argentin pour les limites que le pays du Nord applique aux citrons frais et à la viande bovine, et la limite de l'Espagne au biodiésel, les pays concernés demandent désormais à l'organisme de s'exprimer sur la plainte qu'ils maintiennent concernant toute la politique commerciale argentine. Le Ministère des Relations Extérieures a repoussé les critiques.**

« C'est dernière occasion pour voir les pratiques commerciales argentines éliminées », a dit le porte-parole des questions commerciales de l'UE, John Clancy. Le bloc a demandé une mesure exemplaire et a critiqué les stratégies de substitution d'importations. Malgré les éléments détaillés qu'il a présentés sur les outils restrictifs de l'Argentine, les chiffres - qu'il ne cite pas - disent autre chose. De janvier à octobre, les achats à l'UE ont progressé de 8 %. Les plaintes ne font pas référence à aucun moment aux limites sur les citrons frais et la viande bovine que l'Argentine a formellement dénoncés devant l'OMC cette semaine.

Les pays concernés, à côté du Mexique, qui l'a fait il y a plusieurs semaines, ont sollicité de l'OMC qu'une commission pour résoudre les conflits soit défini sur la politique commerciale de l'Argentine, qui « a causé des dommages sur le commerce et l'investissement de l'Europe durant ces derniers 18 mois », a indiqué l'UE. « Les restrictions pour substituer des importations et pour éliminer des déficits commerciaux n'ont pas lieu d'être avec les règles de l'OMC » et « elles font partie d'une politique de réindustrialisations » rappelle t-on, en affirmant que « les politiques de substitution des importations ont historiquement été inefficaces ».

Le document décrit qu'en février sont rentrées en vigueur les « Déclarations Sous Serment Anticipées d'Importation » et indique que les autorisations non automatiques qui comprennent plus de 600 positions douanières « sont systématiquement retardées ou repoussées sur une base non transparente ». Il critique aussi la requête officielle pour que les entreprises équilibrent leur balance commerciale, que ce soit déjà à travers « l'augmentation du contenu local de produits qui sont fabriqués en Argentine » ou la restriction pour verser à l'extérieur les bénéfices.

L'Union Européenne affirme que les restrictions en 2011 ont affecté les échanges à hauteur de 500 millions d'euros. Cependant, le résultat n'a été pas tout à fait mauvais pour les entrepreneurs européens, puisque le total des achats à cet espace économique a atteint 11, 617 milliards de dollars [8,985 milliards d'euros], une croissance interannuelle de 19 %, très au-dessus de la moyenne enregistrée par les pays du G-20. Le calcul du dommage pour 2012 est risqué. Le rapport indique que, comme les mesures argentines se sont étendues à tous les produits, sont affectés les 8,985,84 milliards d'euros qui ont été importés l'année dernière. Cependant, dans les dix premiers mois de l'année les achats à l'extérieur totalisent à 8,050 milliards d'euros, donc une hausse interannuelle de 8 %, qui contraste avec la chute générale de 7 % dans les importations. Le prochain pas sera le 17 décembre, quand commencera la discussion pour la formation d'un tribunal arbitral.

Le Ministère des Relations Extérieures argentin a répondu aux accusations en indiquant que « c'est la meilleure évidence de ce que face aux demandes spécifiques réalisées par notre pays, ils répondent par une action généraliste qui cherche à distraire l'opinion publique au lieu de résoudre les barrières commerciales dont souffrent des produits argentins ». Par rapport à la plainte argentine de mercredi dernier, l'UE a seulement fait référence au biodiésel. Clancy a assuré que la norme espagnole qui punissait les producteurs en dehors du bloc européen a été abrogée en octobre, bien que le Ministère répondît que la réglementation précitée continue d'être en vigueur. En réalité, l'Espagne a laissé sans effet une convocation pour que des producteurs européens remplacent les argentins, bien qu'elle n'ait pas éliminé la norme de fond.

**Titre original** : « OTAN commerciale vs. L'Argentine » (« OTAN comercial vs. Argentina »)

[Página 12](#). Buenos Aires, le 7 décembre 2012.

**Traduction de l'espagnol pour [El Correo](#)** par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo](#). Paris, le 7 décembre de 2012.

### **[\[Contrat Creative Commons\]](#)**

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).